



|  |
| --- |
| **INTITULÉ DU POSTE :****Cadre spécialisé – réferent pedagogique et cohesion** **sejour de cohesion du service national universel**Identification du poste |

|  |
| --- |
| Direction ou service : direction des services départementaux de l’éducation nationale (DSDEN) |
| Service de la jeunesse, de l’engagement et du sport |
| Localisation géographique : REGION ACADEMIQUE DE NORMANDIE - lieu exact en cours d’identification |
| Contexte du recrutement : encadrement des séjours de cohésion 2024L’édition 2024 du SNU offre l’opportunité à de jeunes volontaires de 15 à 17 ans de participer à un séjour de cohésion ou au nouveau dispositif classes et lycées engagées. Le personnel encadrant sera recruté pour chaque session sur 14 jours consécutifs:En 2024, douze séjours de cohésion / classes et lycée engagés seront organisés au sein de l’académie de Normandie :* Du lundi 12 au samedi 24 février
* Du lundi 26 février au samedi 9 mars
* Du lundi 11 au samedi 23 mars
* Du lundi 25 mars au samedi 6 avril
* Du lundi 8 au samedi 20 avril
* Du lundi 22 avril au samedi 4 mai
* Du lundi 13 au samedi 25 mai
* Du lundi 3 au vendredi 14 juin
* Du lundi 17 au vendredi 28 juin
* Du mercredi 3 au lundi 15 juillet

Des jours de formation/préparation et suivi (de 2 à 8 jours) sont également à prévoir en amont du séjour (à définir avec le chef de centre et/ou chef de projet). Les jours de repos compensateurs, calculés en fonction du nombre de jours d’encadrement effectivement réalisés - jusqu’à 4 jours -, sont rémunérés et pris à la fin de chaque séjour. Possibilité de candidater à plusieurs sessions. |
| Description du dispositif :Le SNU est un dispositif ambitieux d’émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d’âge.Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :* **Développer la cohésion nationale**, en favorisant le sentiment d’appartenance à la Nation et l’identification aux valeurs de la République.
* **Promouvoir une culture de l’engagement**, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d’engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances.
* **Renforcer la résilience de la Nation**, en permettant aux jeunes d’acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d’intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le SNU s’adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat. Le parcours SNU s’articule en 2 étapes : 1. [**un séjour de cohésion**](https://www.snu.gouv.fr/le-sejour-de-cohesion-26) de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l’esprit de défense ;

 1. [**une**](https://www.snu.gouv.fr/la-mission-d-interet-general-27) **phase d’engagement** permettant de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l’intérêt général après le séjour de cohésion. Qu’elle repose sur un engagement de courte durée (mission d’intérêt général) ou de longue durée (service civique, réserves, engagement bénévole etc.), l’enjeu de la phase d’engagement réside dans la réalisation d’un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même à partir d’une offre identifiée et accessible notamment via la plateforme [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr).

Les séjours de cohésion ont lieu dans des centres SNU, répartis sur l’ensemble du territoire, dont les territoires ultra-marins. |
| Le poste et son environnement |
| Fonction : Cadre spécialisé - sport et cohésion |
| Conditions particulières d’exercice : Astreinte de nuit et logement sur site (hébergement et pension complète inclus)Tenue obligatoire fournie pour l’encadrement du séjour |
| Descriptif de la structure : **Effectifs de la structure :** Les effectifs varient en fonction de la capacité d’accueil des centres pouvant aller de 112 à 250 volontaires. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires dans chaque maisonnée. L’encadrement des séjours de cohésion se compose de :* une équipe de direction : **un chef de centre,** un ou deux adjoints au chef de centre (en fonction de la taille du centre) ;
* **des cadres spécialisés** en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives ; approche pédagogique, volet sanitaires.. (2 ou 3 en fonction de la taille des centres) ;
* un référent vie collective venant en appui du référent sanitaire ;
* des cadres de compagnie (1 pour 40 à 50 volontaires) ;
* des tuteurs de maisonnée (1 pour 14 volontaires).
 |
| Description du poste (responsabilités, missions, attributions et activités) :Sous l’autorité du chef de centre et en lien avec les adjoints, le référent pédagogique et cohésion participe à la conception, l’organisation et la mise en œuvre des activités de cohésion, en appui des cadres de compagnie. En cohérence avec le guide des contenus des séjours de cohésion, il veille à construire des activités fondées sur une pédagogie active et inclusive et d’éducation non formelle. Membre de l’équipe de soutien auprès de la direction du centre, c’est un acteur du projet pédagogique du séjour de cohésion, dès sa conception et jusque dans la conduite. Expérimenté dans l’éducation des jeunes, il intègre la dimension du sport en équipe pour renforcer la cohésion des compagnies et éduquer les volontaires du centre aux valeurs de la démocratie.Il est le référent pour les intervenants extérieurs. Il organise l’intervention des partenaires. Les activités de cohésion, sont présentées comme un lieu d’entraide, d’accueil des différences, d’unité et de joie partagée. Il aide à promouvoir une pratique sportive où chacun prend conscience qu’il a besoin des autres et où la seule performance recherchée est un objectif atteint ensemble.Ainsi, les activités du référent pédagogique et cohésion s’exercent dans les trois domaines suivants 1. Conception des activités de cohésion, sportives, artistiques et culturelles

- Il prépare les activités en amont du séjour de cohésion et les adapte, si besoin, durant le séjour conformément au cadrage national et au projet pédagogique du centre : définition des objectifs, contenus, outils, faisabilité logistique. Les activités contribuent à l’éducation à la citoyenneté et à l’apprentissage des règles de vie communes.- Dans le cadre des « Classes et Lycées engagés », il met en œuvre la coloration liée au projet de la classe engagée. 1. Mise en œuvre des activités

Lors du séjour de cohésion, mettre en œuvre les activités programmées et les ajuster aux meilleures conditions garantissant la sécurité des jeunes et le respect du projet pédagogique. 3. Promotion des activités physiques et sportives et de leurs bénéfices notamment sur la santé. Il coordonne son action avec l’infirmier référent sanitaire du centre et développe des activités autour de la promotion de la santé et de la prévention des addictions.  Enfin, il assure les relations avec les services compétents dans les territoires ainsi qu’avec les associations sportives.  |
| Expérience professionnelle souhaitée :[ ]  Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle [x]  Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale[x]  Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée |

|  |
| --- |
| Les connaissances et compétences mises en œuvre  |
| Connaissances :* Psychologie et sociologie de l’adolescent
* Organisation réglementaire et administrative de la pratique sportive
* Programmation de situation d’entrainement en direction de publics valides et en situation de handicap
* Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
* Gestion d’évènements graves
* Réseau associatif départemental et local
 |
| Compétences : * Sens des relations humaines
* Sens de l’organisation
* Capacité à travailler en équipe
* Capacité de leadership et maîtrise de soi
* Disponibilité
* Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
 |
| Rémunération et cadre d’emploi : en fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités. Contrat d’engagement éducatif sur la base de 91,90 € brut par jour (hors indemnité congé payé).Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l’Etat : - Indemnité par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel |
| Vos contacts (nom, prénom, fonction, téléphone, adresse électronique) |
| drajes-snu-rh@ac-normandie.fr |